

## **Quelques réflexions sur les mares de Bois le Roy.**

Nous comptons aujourd'hui trois mares : la mare des Chèzes, la mare Rouge, la mare de Boiteau. Il y en avait bien une devant l'église mais elle a été comblée il y a pas mal d'années.

Deux d'entre elles sont en assez bon état mais la troisième a besoin de toute notre attention. En effet, la mare de Boiteau avait fait l'objet d'un aménagement récemment mais qui a été régulièrement malmené au point de ne plus exister que dans la mémoire collective.

Les pieux censés retenir la berge ont été poussés dans l'eau, au grand dam des riverains qui constatent une dégradation constante. Quant aux déchets qui sont jetés, ils se comptent en dizaines, ce qui en fait un dépotoir.

« Boiteau » était un lieu-dit très ancien et cette mare existe depuis plusieurs siècles.

Les ormes qui constituent la haie en font un site remarquable et cette haie est plus que centenaire. Ces arbres étaient, à une époque, très répandus notamment à Paris mais une maladie les a fait disparaître petit à petit. C'est donc avec fierté que nous pouvons admirer ces spécimens dont le toucher de la feuille est si particulier ;

La faune est également présente ou du moins, elle l'a été quand les canards venaient nidifier. Eux aussi ont été chassés et ne sont jamais revenus. Restent quelques grenouilles et quelques poissons qui font la joie des pêcheurs

La flore tente d'exister mais, maltraitée à l'égal de la faune, elle a du mal à résister.

Cette mare mérite toute notre attention car elle fait partie de notre patrimoine

Il y a de gros travaux de remise en état à effectuer, nous n'avons besoin que d'un peu de temps pour trouver la meilleure solution.

La commission fleurissement